COMMUNE DE MONTREVAULT-SUR-EVRE DEPARTEMENT DE MAINE ET LOIRE ZONAGE D'ASSAINISSEMENT



AVIS MOTIVE

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANTES Dossier n° E16000155/44 Enquête publique du lundi 12 décembre 2016 au jeudi 12 janvier 2017 Elaboration du PLU et Plan de Zonage d'Assainissement Commune de Montrevault-sur-Evre

XVIII - AVIS MOTIVE DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR

Vu que plus spécifiquement les :

- Code de l'Environnement :

L.123-1 et suivants.

R.123-1 et suivants.

- Code Général des Collectivités Territoriales :

L.2224-8 et suivants.

R.2224-7 et suivants.

- Loi :

N° 92-3 du 3/1/1992 dite Loi sur l'eau

N° 2006-1772

- Décret :

N° 2011-2018 du 29/12/2011

- Arrêté:

Du 22 juin 2007, du 7 mars 2012

Vu que:

Par délibération les Conseils Municipaux ont approuvé le zonage d'assainissement proposé les :

- 10 mars 2005 pour Chaudron en Mauges
- 11 juillet 2006 pour La Boissière sur Evre
- en 2003 pour La Chaussaire
- 4 mai 2004 pour La Salle et Chapelle Aubry
- 6 août 2002 pour Le Fief Sauvin
- en 1997 pour Le Fuilet
- 23 mai 2008 pour Le Puiset Doré
- 30 janvier 2002 pour Montrevault
- 15 novembre 2001 pour St Pierre Montlimart
- 6 janvier 2006 pour St Quentin en Mauges
- 11 juillet 2006 pour St Rémy en Mauges

<u>Vu l'affichage</u> effectué dans les onze communes déléguées et au siège de la commune nouvelle, en 57 points, vérifié par mes soins répondant aux attentes légales en matière d'affichage.

La publicité de parution légale en deux avis, dans deux journaux, a été respectée.

Que les réunions, depuis 2012, se sont tenues 19 réunions publiques, 9 réunions Bimby, 8 randonnées portant sur le PLU, 5 parutions internet (avec dossier téléchargeable), 3 parutions au journal local, 2 bulletins diffusés à tous les administrés de Montrevault sur Evre et 1 exposition itinérante.

Que le site WEB est mis à jour de façon permanente et que la presse locale et les bulletins municipaux se sont fait l'écho de l'avancement du projet

Vu la publicité effectuée dans la presse et le journal communal.

Ayant vérifié les parutions légales dans les journaux et le certificat d'affichage.

<u>Vu l'ensemble des pièces légales</u> constituant les dossiers de Zonage d'Assainissement des commune déléguées de Montrevault sur Evre : Chaudron en Mauges, La Boissière sur Evre, La Chaussaire, La Salle et Chapelle Aubry, Le Fief Sauvin, Le Fuilet, Le Puiser Doré, Montrevault, St Pierre Montlimart, St Quentin en Mauges, St Rémy en Mauges.

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANTES Dossier n° E16000155/44 Enquête publique du lundi 12 décembre 2016 au jeudi 12 janvier 2017 Elaboration du PLU et Plan de Zonage d'Assainissement Commune de Montrevault-sur-Evre <u>Vu qu'il a été tenu compte</u> de l'avis et des remarques des PPA et du public. <u>Considérant que</u> les projets de Zonage d'Assainissement ont bien pour objet de : actualiser les données recensées l'année de l'étude (différente pour chaque commune déléquée)

d'analyser les scénarios possibles d'extension des réseaux d'assainissement en estimant les incidences possibles sur les ouvrages de traitement existants, de proposer un zonage d'assainissement cohérent avec le PLU commune nouvelle, **Considérant que** l'intérêt public y est en permanence représenté,

Je soussigné, Raymond LEFEVRE, Commissaire Enquêteur, désigné pour mener cette enquête publique E16000155/44, par décision du Tribunal Administratif de NANTES, émet un <u>AVIS FAVORABLE</u> au projet de ZONAGE D'ASSAINISSEMENT des communes déléguées de la commune nouvelle de Montrevault sur Evre.

A Mûrs-Erigné le jeudi 2 février 2017

Le Commissaire Enquêteur

Raymond LEFEVRE